



ANNULE ET REMPLACE en raison d'une erreur matérielle (date de transmission

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 25 MARS 2024 À 15H30
STRASBOURG – CENTRE ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS
Convocation du 19 mars 2024**

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	15 titulaires
	30 suppléants		4 suppléants

Membres présents :

Communauté de communes du Kochersberg :

Suppléants : Alain HABER, Raymond ZILLIOX

Communauté de communes du Pays de la Zorn :

Titulaires : Bernard FREUND, Mireille GOEHRY, Xavier ULRICH

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Jean-Pierre ISSENHUTH, Marie-Berthe KERN, Fernand WILLMANN

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Jacques BAUR, Vincent DEBES, Pia IMBS, Anne-Marie JEAN, Alain JUND, Michèle KANNENGIESER, Thierry SCHAAL, René SCHAAL, Françoise SCHAETZEL

Suppléants : Camille BADER, Laurent ULRICH

Membres absents excusés :

Communauté de communes du Kochersberg :

Titulaire : Alain GROSSKOST, Claudine HUCKERT, Alain NORTH, Justin VOGEL

Suppléants : Jean-Charles LAMBERT, Roland Michel

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Benoît DINTRICH, Julien KOEGLER, Stéphane SCHAAL, Denis SCHULTZ

Suppléants : Laurent JEHL, Bernard SCHNEIDERLIN, Jacky WOLFARTH

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Danielle DAMBACH, Marc HOFFSESS, Doris TERNOY

Suppléants : Suzanne BROLLY, Cécile DELATTRE, Aurélie KOSMAN, Michèle LECKLER, Dominique MASTELLI, Benjamin SOULET

Membres absents :

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaire : Jean-Jacques BREITEL

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Jeanne BARSEGHIAN, Claude FROEHLI, Anne-Pernelle RICHARDOT

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20240624-423-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Délibération n°423 du Comité syndical

3. Compte administratif 2023

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2024 sur l'approbation du compte administratif 2023.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	déficit	- 11 728,11 €
Section d'investissement :	déficit	- 8 520,61 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de la Présidente,
Considérant que M. Bernard FREUND, vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

*Le Comité syndical
En l'absence de la Présidente Pia IMBS
Sur proposition du vice-président
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2023 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	50 046,46 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	200 951,17 €
65 Autres charges de gestion courante	75 343,15 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	44 454,49 €
TOTAL	370 795,27 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	354 723,00 €
75 Autres produits de gestion courante	4 344,16 €
TOTAL	359 067,16 €

Résultat - **11 728,11 €**

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20240624-423-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Résultat reporté + 369 879,45 €
Résultat de fonctionnement cumulé **+ 358 151,34 €**

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	75 828,73 €
21 Immobilisations corporelles	7 426,97 €
TOTAL	83 255,70 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	30 280,60 €
28 Amortissements des immobilisations	44 454,49 €
TOTAL	74 735 09 €

Résultat **- 8 520,61 €**
Résultat reporté + 37 308,88 €
Résultat d'investissement cumulé **+ 28 788,27 €**

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le **24 JUIN 2024**
La publication le **24 JUIN 2024**
Strasbourg, le **24 JUIN 2024**

La Présidente
Pia IMBS

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN



Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20240624-423-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024